

DÉCLARATION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À L'ISSUE DES ENTRETIENS EN GRÈCE AVEC MM. ANDRÉAS PAPANDRÉOU ET MOUAMMAR KADHAFI, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, VENDREDI 16 NOVEMBRE 1984.

16 NOVEMBER 1984 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Mesdames et messieurs,

- Je suis heureux de vous recevoir et je vous remercie d'être venus ici pour un bref entretien qui, je l'espère, sera utile à votre information.

- Comme vous le savez je suis allé hier en Crète, je suis parti tôt le matin et revenu tard dans la nuit. J'ai d'abord rencontré M. Papandréou avec lequel j'ai eu un entretien d'une heure environ. L'heure du repas était arrivée et, avec M. Papandréou, j'ai rejoint le colonel Kadhafi. Nous avons déjeuné, nous sommes restés environ deux à trois heures puis nous avons interrompu cette réunion et nous nous sommes retrouvés pour une heure environ pour terminer cette rencontre aux alentours de 7h30, heure locale. La relation avec M. Papandréou, Premier ministre grec a tourné essentiellement autour de nos relations bilatérales et en-particulier des derniers échanges commerciaux, notamment la commande d'avions à la France.

- Mais plus encore, il était de mon rôle de parler avec mon interlocuteur des problèmes touchant à la Communauté et aux problèmes posés par son élargissement à la veille de la réunion de Dublin `Conseil européen`, qui comme vous le savez, aura lieu début décembre.\

Avec le colonel Khadafi qui a représenté, je ne dirais pas le principal en tout cas l'élément nouveau, voici l'essentiel de ce qui a été dit.

- D'abord, condition de tout autre développement : l'évacuation totale, jusqu'au dernier soldat libyen ou français. Je dois dire que c'était aussi l'un des objets principaux de cette rencontre dont le principe avait été convenu à Tripoli lorsque le ministre français des relations extérieures `Claude Cheysson` avait rencontré son homologue `Ali Triki`. Il avait été dit, à l'époque : au lendemain de la date fixée, le 10 novembre je crois, il faudra procéder à un examen à la fois pour constater le point où l'on en est et pour examiner les développements futurs. Moi-même, j'étais désireux que ce point fût fait. J'ai donc dès le point de départ, en accord avec mon interlocuteur, déterminé que là était le principe qui commandait tous les autres.

- A cet égard, se posent un certain nombre de questions pratiques, concrètes : où en est-on ? Je pense que vous me poserez cette question. Mais le premier principe retenu qui commande tous les autres, c'est l'évacuation complète par les forces libyennes, par les forces françaises.

- Nous nous sommes naturellement accordés pour estimer que cela devait être fait et constaté pour peu qu'il y eut doute.\

Le deuxième point important bien entendu, je vous passerai toute une série de détails qui a consisté à déterminer ce qui allait de soi dans mon esprit, qui méritait d'être dit, que tout problème concernant le Tchad était l'affaire des Tchadiens car il faut distinguer ce qui relève des autorités étrangères : étrangers sont les libyens, étrangers sont les Français.

- Il faut rappeler que l'armée française est intervenue pour contenir, arrêter l'intervention militaire libyenne au Tchad. Il ne faut pas oublier quelle a été la tâche fixée à notre diplomatie et à notre armée. Depuis lors d'une part le Tchad n'a pas été occupé, d'autre part le retrait a été décidé, enfin l'objectif recherché est que le Tchad puisse retrouver l'exercice entier de sa souveraineté. On doit donc distinguer cet élément étranger, extraordinaire, la présence de deux armées étrangères sur ce territoire, et le problème propre au Tchad. La France ne refuse par ses avis, ses conseils mais ce n'est pas directement son affaire. Les Tchadiens ont fait plusieurs tentatives. Elles ont toutes échoué. La dernière remonte à peu de jour à Brazzaville. C'est une guerre civile qui dure depuis 18 ans. Plusieurs guerres se sont greffées sur cette contestation - je veux dire par là intervention étrangère - en-particulier de la France qui à deux reprises a mené des combats avec en face d'elle des adversaires qui n'étaient pas toujours les mêmes, je dirai même presque interchangeables. A une époque M. Goukouni, à une époque M. Hissène Habré lui-même, à d'autres époques enfin. Tentatives d'arbitrages, la France doit s'en mêler le

moins possible, mais la Libye aussi.

- Certes, la France n'abandonne pas ses obligations à l'égard du Tchad, enfin les obligations qu'elle se reconnaît puisqu'il existe des accords, des traités depuis de nombreuses années déjà avant mon élection à la Présidence de la République, impliquant que la France ne devait avoir aucune présence militaire mais que naturellement elle continuait de pratiquer la coopération.\

A-partir de là, pouvait-on parler d'autre chose que du Tchad ? Oui ! tout en remarquant, et j'y insiste, que autre chose dépend de l'heureuse solution au Tchad. Si l'on voulait résumer ce propos, je dirai que la France cherche essentiellement à contribuer à la paix, au maintien de la paix, ou à écarter les risques de guerre et de conflits de toutes sortes dans la Méditerranée, là où elle peut exercer son influence et dans le Maghreb où elle compte de nombreux amis et où elle entend que les équilibres soient respectés.

- A cet égard, ayant fixé l'indispensable point de départ de toute action future, les relations entre la Libye et la France devraient normalement reprendre le cours qu'elles ont précédemment connu. Car on oublie un peu dans les commentaires que l'on fait que la France et la Libye ont eu des relations continues. Sur le -plan diplomatique, elles n'ont pas été interrompues et pourtant il fût une époque où l'ambassade de France à Tripoli fût saccagée, détruite. C'était avant que je sois responsable des affaires. La représentation diplomatique de la France était quasiment constante à Tripoli. Cependant, la présence française s'est constamment raréfiée puisqu'aujourd'hui, on peut compter entre 600 et 1000 personnes. 600 actifs Français en Libye auprès de peut-être 6000 Américains, tandis que ce sont deux grandes compagnies américaines qui sont à l'heure actuelle maîtresses des débits du pétrole et de la commercialisation et puis d'autres pays encore : la Grande-Bretagne, que sais-je ?

- Donc, il ne faut pas établir un contraste qui serait excessif. M. le colonel Kadhafi a été reçu ici à l'Elysée par l'un de mes prédécesseurs `G. Pompidou en 1973`, à une époque où les caractéristiques qui sont les siennes et qui sont bien connues existaient déjà. De même que le Premier ministre français en 1976 s'est rendu à Tripoli `Jacques Chirac`. Il n'y a pas lieu d'imaginer qu'il s'agisse d'une situation franchement nouvelle par-rapport à l'entrée des troupes libyennes au Tchad, et au -concours apporté par l'armée française au gouvernement légitime du Tchad, celui qui se trouve à N'Djaména, naturellement. Il est nécessaire de reprendre, si possible et si les conditions premières sont remplies une relation de caractère normal.

- Voilà l'essentiel de ce qui ressort de l'entretien que j'ai eu hier avec le colonel Kadhafi, organisé par les soins de M. Andréas Papandréou qui, dès le point de départ, avec, on le sait bien, l'ancien chancelier Kreisky d'Autriche, était l'un de ceux qui ont recherché en toutes circonstances à faciliter les échanges de vues, un dialogue. Le dialogue, je peux dire qu'il est souhaité par la plupart des chefs d'Etat de l'Afrique noire, en tout cas de l'Afrique noire francophone, ceux que j'ai consultés et ceux que j'ai informés. Ils ont tous été informés de ma démarche.

- Je suis maintenant à votre disposition, je pensais que c'était une bonne façon de vous rencontrer. Il était impossible de le faire comme je l'avais souhaité hier soir car je n'ai pas pu rentrer avant une heure très avancée de la nuit et cela aurait été un peu inutile par-rapport à l'information, cela vous aurait beaucoup dérangé et il était préférable de faire cela ce matin, dans des conditions qui permettent tout de même de compléter utilement votre information.\

QUESTION.- Monsieur le Président, au début de votre intervention vous avez parlé d'évacuation totale du Tchad. Alors je voudrais vous demander, d'après les informations qui sont en votre possession, d'après les renseignements que vous a fournis hier le colonel Kadhafi, je voudrais vous demander, savoir quelle est la réalité du retrait libyen. Est-ce qu'il reste des troupes libyennes au Tchad. Combien ? Est-ce qu'il reste du matériel en -état de marche ou hors d'usage, enfin tout ce problème là, et je voudrais vous demander si vous aviez fixé avec le colonel Kadhafi une date précise pour l'évacuation totale des troupes libyennes.

- LE PRESIDENT.- Je vous ai déjà dit que l'un des objets principaux de ma visite en Crète était précisément, après la date fixée pour un retrait total, de faire le point. Pour cela, de quels renseignements puis-je disposer ? Faute pour moi, ce que nul ne me demande, d'observer moi-même. Eh bien, c'est l'Etat-Major de notre armée qui m'a constamment tenu au courant et qui m'a indiqué, d'après les observateurs reconnus par la Libye, mais aussi d'après les moyens d'observation dont nous disposons techniquement - j'étais tenu constamment informé et c'est cette information que j'ai, je n'en ai pas d'autre. On peut dire que jusqu'au 9-10 novembre, le mouvement de retrait a été continu et que

ai pas d'autre - on peut dire que jusqu'au 9, 10 novembre, le mouvement de retrait a été continu et que ce qui pouvait apparaître encore sur le terrain de -nature défensive, débarrassé des armements lourds et de l'aviation, représentait l'application normale de l'accord.

- A-partir du 10 novembre, 9 ou 10, on a observé que sur le terrain il devait rester environ un peu plus de deux bataillons peut-être, sans armement lourds et sans aviation, quelques hélicoptères et ces troupes effectuant des mouvements dans le sens du retrait. Telles sont les informations transmises par le chef d'Etat-Major de l'armée française. Du côté français, l'évacuation totale, cependant, il faut le dire, il reste à N'Djamena un certain nombre d'instructeurs. Et tout à côté du Tchad, à proximité, c'est le cas de le dire, une force aérienne puissante. Voilà l'état réel des choses comme si, aux alentours du 9 et 10 novembre, il y avait eu soit ralentissement, dans le mouvement jusqu'ici constaté, soit renforcement.\

`Suite réponse sur le désengagement militaire libyen au Tchad`

- Si l'on veut être clair et éliminer toutes zones d'obscurité future, je dirai que la présence militaire libyenne, telle qu'elle se présente aujourd'hui et à l'issue de mon entretien avec le colonel Kadhafi, c'est moins qu'on ne le dit d'après certaines informations étrangères, c'est plus qu'il ne faudrait...

- QUESTION.- Quel ordre d'idée ?

- LE PRESIDENT.- Je croyais vous l'avoir dit à l'instant, c'est de l'ordre de deux à trois bataillons - c'est difficile à estimer à un homme près - sans armement lourd, quelques unités ici et là, mais qui n'ont pas de caractère offensif possible, pas d'aviation et un mouvement, quand même, qui continue vers le retrait. Et parmi les raisons que j'avais de fixer au 15 novembre cet entretien dont le principe était retenu, mais dont la date restait à fixer, c'est que je voulais, aussitôt après la date limite fixée diplomatiquement, aussitôt après pouvoir faire le point et marquer les légitimes exigences de la France. Sait-on qu'aujourd'hui, le colonel Kadhafi, par moi-même informé et son accord m'a été donné, que tout était commandé par l'évacuation totale, puisqu'on a été jusqu'à dire, je crois que cette expression a déjà été employée hier soir par les deux autres partenaires, "jusqu'au dernier soldat libyen ou français".\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous n'avez pas le sentiment, tout en cherchant à prendre un peu le colonel Khadafi au piège de la respectabilité, d'avoir pris vous, personnellement, en le rencontrant, quelques jours avant de rencontrer le président Assad en Syrie, d'avoir pris des risques personnels. Et iriez-vous, malgré ce que vous nous avez dit, jusqu'à l'inviter en France et pour fixer une date avant 1986 ?

- LE PRESIDENT.- Je ne comprends pas très bien. Quels risques personnels ? J'ai la charge, notamment, de la politique extérieure de la France. J'ai dit en toutes circonstances, mais je l'ai dit à d'autres, que le dialogue était préférable à l'affrontement, bien que je sois prêt à l'affrontement si le dialogue menace les intérêts et les principes qui sont ceux de la France. Alors quel est le risque ? S'il s'agissait, mais je croyais vous l'avoir dit, d'une innovation au point que la France, soudain, reconnaîtrait l'existence de la Libye et de son chef, tel n'est pas le cas.

- J'ai déjà dit ici que l'un de mes prédécesseurs, M. Pompidou, avait reçu le colonel Khadafi qui occupait déjà les fonctions d'aujourd'hui, dans ce Palais, à l'Elysée £ que son successeur `Valéry Giscard d'Estaing` avait eu l'occasion de recevoir officiellement le Premier ministre ou celui qui en fait office, le Commandant Jalloud, le numéro 2 dira-t-on. Les relations diplomatiques sont constantes. Nous avons un ambassadeur à Tripoli, la Libye à un ambassadeur à Paris. Il n'y a pas eu rupture des relations diplomatiques. Les échanges sont constants, les ministres des affaires étrangères ont fréquemment fait le voyage de part et d'autre. Donc, il n'y a pas novation.\

`suite réponse sur les relations franco-libyennes`

- Disons que la rencontre directe, dans les circonstances présentes, après que nos armées se soient trouvées face à face au Tchad, prend en effet et je comprends bien votre question, une couleur singulière. C'est-à-dire : est-ce que la Libye et la France sont capables de surmonter le conflit dans lequel l'une et l'autre se trouvent impliquées et qui touche à l'existence du Tchad en tant qu'Etat souverain et indépendant, que pays indépendant. C'est bien là l'objet même de cette rencontre. Donc, s'il s'agit d'un risque particulier parce que je serai le premier chef d'Etat à avoir débattu avec le colonel Khadafi qui serait interdit de séjour, non, je ne prends pas de risques particuliers. S'agit-il de permettre une solution utile à la paix et à l'indépendance du Tchad ? C'est ce que je fais, ce à quoi je m'applique. Je m'efforce de conduire les événements de telle sorte que cela se produise dans l'intérêt du Tchad et donc aussi dans ce secteur de l'Afrique et de la Méditerranée. Est-ce que je pourrais aller à Tripoli ? Bien

entendu, il n'y a pas de capitale au monde où la France ne puisse se rendre sauf bien entendu, si elle le décide elle-même. Mais tout cela est soumis au bon déroulement des processus que je vous ai indiqués. Cela n'est pas comme cela une décision prise en l'air. Les principes d'actions ont été déterminés, leur exécution est largement entamée. Il reste à conclure. L'opportunité reste elle aussi à décider.\

QUESTION.- Monsieur le Président, les informations que vous venez de nous donner sur la présence résiduelle de deux ou trois bataillons libyens au Tchad sont en contradiction avec le communiqué publié samedi dernier par le Quai d'Orsay qui faisait -état d'une évacuation totale. Comment expliquez-vous cette contradiction ?

- LE PRESIDENT.- Je ne l'explique pas. Je dis simplement que la note quotidienne qui m'est envoyée par l'Etat-Major de l'armée a fait -état d'un retrait continu, situation que le ministère des relations extérieures a communiquée. Ce retrait continu a été marqué aux alentours du 9 novembre, il y a un petit peu moins d'une semaine, par un fait aussitôt contrôlé par nos observateurs dont je dois tenir le plus grand compte. C'est pourquoi d'ailleurs j'ai fixé la date du 15 novembre pour cette rencontre qui a été très rapidement entendue. Elle aurait pu avoir lieu plus tard, cette rencontre. Elle aurait pu avoir lieu plus tôt. A vrai dire elle aurait dû avoir lieu plus tôt. C'est chaque fois en-raison du déroulement sur le terrain de ce retrait, sa rapidité ou de sa lenteur que j'ai aligné disons mon attitude diplomatique. Aujourd'hui, la rencontre que j'ai eue avec le colonel Kadhafi marque bien que tout dépend de la bonne réalisation de l'accord de Tripoli pour qu'un dialogue désirable mais dans des conditions strictes puisse être maintenu.

- QUESTION.- Monsieur le Président, pouvez-vous nous dire dans quel -état d'esprit vous avez trouvé le colonel Kadhafi que vous rencontrez pour la première fois, plutôt prêt à vous engager avec vous-même dans une collaboration et dans quelle direction.

- LE PRESIDENT.- Il est visible que le colonel Kadhafi souhaite depuis longtemps des relations normales avec la France. Il n'était pas évident qu'il en eut pris toujours les moyens et en tout cas, l'affaire du Tchad justifiait à elle-même qu'un point d'arrêt fût mis aux perspectives qualifiées de normales. N'oublions jamais que nous nous sommes trouvés dans une situation de guerre. Une armée qui envahit le Tchad, une autre armée, la nôtre qui se donne pour mission d'y mettre un terme. C'est déjà un résultat d'appeler "résiduel". Eh bien, s'il y a résidu, ce résidu doit aussi être nettoyé et quand ce ne serait que pour cela l'entretien que j'ai eu avec le colonel Kadhafi ne serait pas indifférent. Les intentions de la France sont très claires et nul ne peut en douter et les dirigeants libyens autant que les autres.\

QUESTION.- Monsieur le Président dans le tour d'horizon des problèmes méditerranéens que vous avez faits avec le colonel Kadhafi avez-vous abordé d'une façon ou d'une autre la situation en Tunisie, Tunisie qui est voisine de la Libye ?

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas de commentaires à faire sinon que je puis vous dire que j'ai parlé de la Tunisie.\

QUESTION.- Monsieur le Président, selon notre département d'Etat américain il y a encore une puissance libyenne assez forte au Tchad et je veux savoir si vous êtes personnellement convaincu que cela ce n'est pas l'accord, vous avez parlé seulement de quelques unités ?

- LE PRESIDENT.- J'ai employé l'expression, je pensais que vous l'auriez notée "moins qu'on ne le dit, plus qu'il ne le faudrait". C'est à peu près dans cette limite que l'on peut tirer les conclusions sur une permanence de la présence libyenne qui va au delà des accords passés à Tripoli et sur lesquels il convient maintenant de mettre un terme. J'ai lu moi-même toutes ces dépêches, elles m'ont été tout de suite communiquées, elles ont été communiquées à un certain nombre de nos responsables militaires. Mais enfin je pense que quel que soit le service qu'on ait sans doute voulu rendre à la diplomatie française en nous transmettant des informations qui n'avaient pas été spécialement sollicitées, je pense que c'est au commandement français qu'il appartient de décider.

- QUESTION.- Monsieur le Président, juste une question très brève. Est-ce qu'au-cours de votre conversation le colonel Kadhafi a reconnu la présence de ses unités ?

- LE PRESIDENT.- Je ne pense pas que cela puisse être nié par quiconque et il n'y a pas songé étant entendu, M. Amalric, que cela s'inscrit dans un mouvement et que en somme il y aurait eu - moi je juge toujours sur les pièces que l'on me fournit - une sorte d'arrêt de ce mouvement pendant deux ou trois

jours, et peut-être même un certain grossissement de la présence je ne sais pas par quel phénomène. Non pas que le ciel est libre, ce qui est très important puisque les forces françaises qui se trouvent là sont essentiellement aériennes mais puissantes. Le mouvement de retrait est continu et c'est précisément son rythme et son importance qui m'importent car ou bien l'accord de Tripoli s'exécute ou il ne s'exécute pas. S'il s'exécute, le reste devient ouvert et je m'en réjouis car le dialogue est une bonne chose et il y a à faire avec la Libye sans renier en quoi que ce soit avec nos autres amitiés, nos amitiés... qui n'ont pas reconnu toutes ces crises. Mais voilà, c'est plus qu'un souhait. Dans mon esprit, c'est une condition.\

QUESTION.- Vous venez de dire qu'il y avait à faire avec la Libye. Vous avez fait référence tout à l'heure au -rapport entre l'un de vos prédécesseurs M. Pompidou et le colonel Kadhafi. Il y avait eu aussi dans les années 70 `1970` ...ces accords avaient été marqués par un échange commercial assez spectaculaire : 110 avions Mirage vendus à la Libye. Alors est-ce qu'il a été question dans vos -rapports hier avec le colonel Kadhafi de politique commerciale future et pour être claire est-ce que la France fournira des armes à Tripoli ?

- LE PRESIDENT.- Quand on parle de relations normales, cela comprend forcément des relations commerciales. Ces relations commerciales sont-elles considérablement raréfiées par-rapport aux principaux pays occidentaux et notamment les Etats-Unis d'Amérique. Mais à aucun moment je n'ai engagé la conversation d'une façon concrète sur quelque opération concrète que ce soit.

- QUESTION.- Vous êtes-vous mis d'accord avec le colonel Kadhafi quant à un délai pour l'évacuation de ses dernières troupes ?

- LE PRESIDENT.- J'ai déjà répondu à l'instant à cette question lorsque M. Amalric me l'a posée, vous pourrez vous y reporter.\